



LE MOT DU PRIEUR

Des fidèles m'ont remis récemment un article d'un quotidien des Ardennes relatant une enterrement fait par des laïcs à Revin, alors que la famille avait explicitement demandé la présence d'un prêtre. Ce genre de cérémonies d'obsèques se répand dans les diocèses et tend à remplacer les messes d'enterrement. Le diocèse de Reims dispose ainsi actuellement d'une centaine d'équipes de 3 ou 4 personnes engagées dans la « pastorale des funérailles ». Selon un communiqué de presse du diocèse du 25 octobre 2006, « Loin de se réduire à la seule célébration des obsèques, leur rôle consiste à accompagner les familles endeuillés [sic] tout au long de l'année ». Il est intéressant d'étudier les arguments avancés par le clergé en place pour promouvoir de telles cérémonies, d'en examiner la cohérence interne et les sous-entendus, ce que nous ferons ce mois-ci, puis de les confronter à la théologie catholique, ce que nous ferons le moins prochain.

Les arguments avancés sont au nombre de trois. Ils se trouvent ainsi résumés par l'Abbé Coqueret, curé de Revin, dans l'article signalé plus haut. Écoutons notre homme d'Eglise : « D'abord on redécouvre que le temps de prière à l'église est important. Il est tout à fait judicieux qu'il soit pris en compte par la communauté paroissiale et pas seulement par le prêtre. Enfin, autre raison qui explique ce choix : la crise des vocations. Il y a de moins en moins de prêtres. Nous sommes très peu nombreux à faire beaucoup de choses ». Les raisons d'une telle pratique sont donc d'abord la volonté de promouvoir les laïcs et de leur confier des tâches autrefois réservées au prêtre, et d'autre part, la crise des vocations - tiens ! elle existe donc ? - qui contraint les prêtres à se décharger d'une partie de leur ministère. La troisième raison nous est exposée également par l'Abbé Coqueret : « Une célébration d'obsèques n'est pas forcément animée par un curé, car, depuis des décennies, la célébration n'est plus une messe. Il n'y a pas de sacrement, pas d'eucharistie, par conséquent, la présence du curé n'est plus indispensable ». Cet argument est repris dans d'autres déclarations des diocèses. Brigitte et Chantal expliquent ainsi dans la revue du diocèse de Nantes : « Employées par l'Hôpital, nous sommes envoyées par l'Évêque en expliquant que les funérailles ne sont pas un sacrement » (*Cap Avenir* N°4 - 2001 - page 3).

Il est intéressant d'examiner le bien fondé de ces arguments, avant même de les confronter à la théologie catholique et de faire ressortir par leur manque de cohérence les motifs véritables de ce changement. Il est bien évident que si les funérailles ne sont pas un sacrement, que si depuis des décennies il n'y a plus d'« eucharistie » pour un enterre-

ment, on se demande pourquoi l'Eglise confiait cela au prêtre. Une dame catéchiste aurait pu donc depuis longtemps faire l'affaire. D'autre part, soit on confie cette charge à des laïcs à cause du manque de prêtres, tout en déplorant cet état de fait et en essayant d'y remédier, soit on veut promouvoir les laïcs et leur confier de nouvelles charges, auquel cas le manque de vocations n'est plus une raison véritable mais plutôt un cache-misère présenté aux chrétiens attardés qui n'auraient pas encore perçu toute la richesse d'une église sans prêtres. Ainsi donc, ce changement dans la pastorale cache en réalité la volonté de mettre en avant des laïcs pour des cérémonies que l'on veut liturgiques, de cantonner strictement le prêtre à un rôle d'animateur d'équipes de pastorale et de faire disparaître la célébration de la messe lors des funérailles. Des citations de documents officiels du clergé en place nous permet d'étayer nos propos. Nous avons ainsi un texte de Xavier Dubreuil dans *Cap Avenir*, revue du diocèse de Nantes (numéro cité, page 4) : « ce n'est pas seulement pour gérer la diminution de ses effectifs que l'Eglise s'organise autrement.

C'est aussi parce que le monde change et que l'évangile doit le rejoindre tel qu'il est. [...] C'est encore parce que, Dieu merci, les chrétiens se sentent de plus en plus responsables de la vie et de la mission de l'Eglise. Et du coup on peut lire et vivre les changements en cours non pas comme une manière de gérer la pénurie mais comme un indice de renouveau ». C'est Mgr Noyer, alors évêque d'Amiens, qui déclarait : « le

manque de prêtres ne doit pas être considéré comme un handicap mais comme une grâce » (*Le Courrier Picard*, 8 avril 1997, page 17). Notre Abbé Coqueret, de son côté, reconnaît ingénument : « Honnêtement, j'en fais moins qu'eux [les laïcs], l'équipe prépare très bien les choses, la qualité de leur intervention est la même voire supérieure ! ». Apparemment, moins il y a de prêtres, mieux l'Eglise conciliaire se porte !

Il est d'autre part évident que la messe n'est plus la bienvenue aux cérémonies d'enterrement. Traditionnellement, la cérémonie de funérailles d'un catholique comporte la célébration de la messe de Requiem, qui est offerte à l'intention de l'âme du défunt. Ce n'est que depuis une douzaine d'années, et non depuis des décennies, que des cérémonies laïques sans messe pointent leur nez dans les différents diocèses pour s'étendre petit à petit ou s'imposer, suivant les diocèses. Là encore le manque de prêtre n'est qu'un prétexte qui cache une volonté délibérée de désacralisation et de suppression progressive du sacerdoce et de la messe. L'argument utilisé est parfois le suivant : comme les prêtres ne peuvent plus faire tous les enterrements et qu'il ne faut pas créer de discrimination, tous les enterrements seront pris en charge désor-

ENTERREMENT EN L'ABSENCE DE PRÊTRE (I)

mais par des laïcs. C'est le nivellement par le bas qui fait disparaître les messes de funérailles. Ainsi, dans *Cap Avenir*, un article signé L.T. (numéro cité, page 3) nous apprend : « Il n'y a plus d'Eucharistie lors des funérailles, même lorsque le prêtre est là, pour éviter des discriminations. » C'est comme si un médecin surchargé refusait toute visite à des malades sous prétexte de ne pas avoir le temps de visiter tous les malades. Même si un prêtre est présent, même s'il est lié au défunt par des liens de famille, il ne pourra pas dans certains cas célébrer de messe : place aux laïcs, exit les prêtres. C'est ce qu'explique doctement Mgr Noyer (*Rencontres*, avril 1997, N° 40, page 4) : « Si nous demandons à une équipe d'accompagner les familles en deuil, nous ne pouvons accepter qu'on aille chercher un prêtre ailleurs en remerciant plus ou moins poliment l'équipe en responsabilité. Si, par contre, un prêtre vient aux funérailles pour des raisons familiales ou amicales, il doit être le bienvenu. Il peut être en aube et éventuellement prendre part à l'office, mais en respectant l'orga-

nisation prévue par l'équipe paroissiale ». Ouf ! le prêtre peut quand même entrer dans l'église, à condition de se tenir bien sage et de ne pas gêner l'office en cours. C'est donc le prêtre et la messe qu'il faut évacuer.

Pour en terminer avec cette analyse des arguments avancés, nous citerons l'Abbé Coqueret qui n'a pas le temps d'enterrer les baptisés en raison de ses lourdes charges pastorales. Jugez plutôt : il est aumônier diocésain des Ardennes du CCFD, président de la commission des prêtres et appartient au conseil presbytéral. Voilà un curé qui a le sens des priorités.

Des trois arguments avancés, nous pouvons conclure que le seul véritable est celui de promouvoir une sorte de ministère laïc pour les cérémonies religieuses et d'installer une église sans prêtres et sans messes. Les enterrements sans prêtre sont une première étape vers une Eglise sans prêtre.

Nous étudierons la prochaine fois ce que nous enseignent de son côté la doctrine catholique.

Abbé Ludovic Girod

AU FIL DU TEMPS ...



Jeudi 22 mars : Les Abbés Gérard et Castel se rendent à Paris pour suivre une récollection nationale des prêtres à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. La conférence spirituelle est donnée par le Père Matthieu, du monastère bénédictin de Bellaigue.

Vendredi 23 mars - sortie pédagogique de l'école Saint-Rémi : Aujourd'hui, les classes resteront pour une fois désertes car nous partons à la découverte de Reims et du vignoble champenois. Tous les élèves, accompagnés des institutrices et des abbés se retrouvent devant la cathédrale de Reims qu'ils visitent par petits groupes, s'attardant sur les détails de cette fabuleuse statuariaire qui illustre notre foi. Nous nous rendons ensuite dans l'ancien palais archiépiscopal, le Palais du Tau, pour y visiter les collections de statues et tous les objets du sacre de Charles X. La sortie se poursuit à Ludes, dans les caves du champagne Cocqueret-Bénard, où nous sommes accueillis pour le déjeuner. Nous visitons la salle d'exposition puis nous nous rendons dans les vignes pour les travaux pratiques de taille et de liage. Nous descendons dans les caves pour le remuage puis assistons à un dégorgeage manuel dans les règles de l'art avant de terminer par une dégustation. La journée s'achève à l'école par le chemin de croix des vendredis de carême.



Samedi 24 mars : Première réunion de louveteaux pour notre nouvelle Meute. Tout en gardant le cadre spirituel de la Croisade Eucharistique, nous appliquons la pédagogie du scoutisme catholique. Les enfants sont répartis en deux sizaines sous la direction de leurs deux chefs et de leur aumônier. La prochaine sortie comportera une nuit sous la tente. Pour inscrire vos enfants, se renseigner auprès de l'Abbé Girod au Prieuré.

Dimanche 25 mars : Cérémonie de fiançailles à Notre-Dame-de-France, entre Emmanuel Lepape et Gwen Kéromnès.

Samedi 31 mars : Grand ménage à l'église Notre-Dame de France avec une demi-douzaine de vaillants volontaires. Gare aux toiles d'araignées qui se targuent de rester inaccessibles ou aux taches d'oxydation sur les cuivres et les bronzes. Même le confessionnal dégage une bonne odeur de cire et les encensoirs brillent, fin prêts pour les cérémonies pascales. Un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour la propreté et la dignité de la maison de Dieu.

Mercredi 4 avril : Les candidats à la communion solennelle se retrouvent au Prieuré pour un examen de catéchisme qui permettra de savoir si leur niveau est suffisant. Ils répondent à une série de questions par écrit qui reprennent les principales notions qui normalement n'ont plus de secret pour eux... comme pour tous les plus grands, qui révisent régulièrement leurs connaissances religieuses !

Semaine Sainte : Toutes les cérémonies se déroulent dans la ferveur dans nos chapelles de Reims, de Charleville-Mézières et de Joinville, ainsi qu'au Cours Notre-Dame des Victoires. A Troyes, c'est l'Abbé Jean-Baptiste Quilliard qui célèbre la veillée pascale et la messe du dimanche de Pâques.

Jeudi 19 avril : Enterrement à Lanorgard, près de Lorient, de la maman de notre institutrice, Mlle Le Bihan. Mme Le Bihan s'est éteinte à 80 ans au début de la semaine. Prions bien pour le repos de son âme.

Dimanche 22 avril : Une douzaine de fidèles des chapelles de Reims et de Charleville-Mézières se retrouvent à Seuil, près de Rethel, pour un pique-nique champêtre et une marche de préparation au pèlerinage. Nous cheminons le long du canal des Ardennes et de l'Aisne, sous un soleil déjà généreux.

Carnet de Famille

Baptêmes

Hyacinthe Signore le 24 mars à Reims
Foucauld Pignolet le 24 mars à Reims
Xavier Guicheteau le 14 avril
à Charleville-Mézières

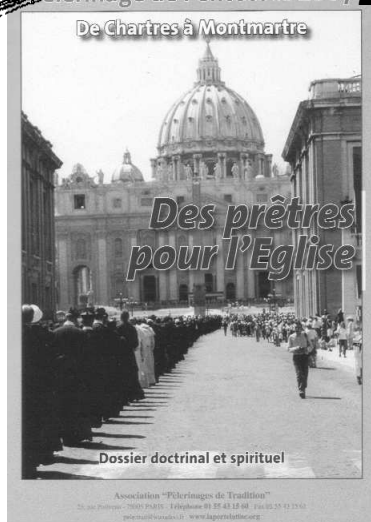
1ère Comunion

Gabriella Haass le 9 avril à Le Hérie la Vieille

Fiançailles

Emmanuel Lepape et Gwen Kéromnès
le 25 mars à Reims

PÈLÉ Pentecôte 2007



Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mai

Les inscriptions au pèlerinage se font auprès de l'Association Pèlerinages de Tradition.
(Des dépliants sont à votre disposition dans vos chapelles pour cela)

Les inscriptions pour le car se font auprès de Monsieur Thienpont (Tél. : 03 26 82 11 79)

Il est possible de parrainer des pèlerins, c'est-à-dire de régler au Prieuré le prix d'une inscription, en permettant ainsi à un marcheur peu fortuné de participer quand même au pèlerinage, pour le bien commun de toute l'Eglise (avant le 20 mai).

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire :

Intention : Pour le triomphe du Coeur Immaculé de Marie dans le monde entier.

Catéchisme :

PRUNAY : Abbé Girod
Enfants : mercredis 9 et 23 de 14h30 à 16h30
REIMS : Abbé Girod
Adolescents : les mercredis 9, 23 et 30
de 18h00 à 19h00
Adultes : les mardis 8, 15, 22 et 29
de 20h30 à 21h30 : le dogme
CHARLEVILLE : Abbé Castel
TROYES : Abbé Girod
dimanche 13 de 16h30 à 17h30

Cercle de la Tradition :

CHARLEVILLE : Abbé Castel
Samedi 5 à 19h00 : La vie de Jésus-Christ
TROYES : Abbé Castel
Les dimanches 13 et 20 de 20h00 à 21h00

Croisade Eucharistique :

Intention : En réparation des offenses faites au Coeur Immaculé de Marie, pour que l'amour envers Marie croisse.

PRUNAY : Abbé Girod
Filles : samedi 12 de 14h00 à 17h00
JOINVILLE : Abbé Gérard
dimanche 20

Louveteaux :

PRUNAY : Abbé Castel
Sortie sous la tente les 5 et 6 mai. Rendez-vous à Prunay à 13h30 (ou directement chez M. et Mme Nizet à Lametz dans les Ardennes). retour pour la messe du dimanche à Reims.

Récollecion :

JOINVILLE : Abbé Gérard
dimanche 20

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Dimanche 6 mai : Communions solennelles à Reims (retraite préparatoire du 29 avril au 2 mai au château de Couloutre)

Dimanche 20 mai : Communions privées à Reims (récollecion préparatoire le samedi 19 mai de 14h00 à 17h00)

Dimanche 10 juin : Procession publique de la Fête-Dieu à l'église Notre-Dame de France et kermesse au prieuré Notre-Dame de Fatima